



**TOTAL**

## **TOTAL COTE D'IVOIRE S.A.**

Société Anonyme au capital de 3 148 080 000 FCFA  
Immeuble Rive Gauche – Abidjan Zone 3, 100 rue des Brasseurs  
01 BP 336 Abidjan 01  
R.C.C.M : CI-ABJ-1976-B-17247

### **AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les actionnaires de la société TOTAL Côte d'Ivoire sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire** le **JEUDI 19 MAI 2016 à 09 heures 30 minutes à la salle des fêtes de la CAISTAB à Abidjan Plateau**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Présentation par le Conseil d'Administration de la gestion de la société et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015**
- 2. Présentation des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission**
- 3. Approbation des conventions réglementées**
- 4. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015**
- 5. Affectation du résultat net de l'exercice 2015**
- 6. Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes**
- 7. Ratification de la nomination d'un Administrateur**
- 8. Renouvellement des mandats de quatre (4) Administrateurs**
- 9. Indemnités de fonction des Administrateurs**
- 10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**

Conformément à l'article 30 des statuts de la société, tout actionnaire sera admis à l'Assemblée Générale et aura le droit de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire de son choix, quel que soit le nombre d'actions détenues.

Toutefois, **les actionnaires propriétaires d'actions** nominatives ou de certificats d'actions nominatives **devront être inscrits sur le registre de la société trois (3) jours au moins avant la date de ladite Assemblée**, soit au plus tard le **16 mai 2016**. De même, les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront avoir retirés les attestations de blocage auprès de la SGI BICIBOURSE au plus tard à cette même date.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont informés que tous **les documents à soumettre à l'Assemblée Générale** du 19 mai 2016, à savoir les rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes, le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2015 ainsi que le texte des résolutions, **seront à leur disposition quinze (15) jours avant la tenue de ladite assemblée, soit à compter du 04 mai 2016**, au siège social de TOTAL CÔTE D'IVOIRE ou auprès de la SGI BICIBOURSE sise à Abidjan - Plateau, Rue Gourgas.

*Pour plus de renseignements, s'adresser à TOTAL CÔTE D'IVOIRE, au secrétariat de la Direction Administrative et Financière (☎ 21 22 23 45).*

*Nb: Les gadgets ne seront donnés qu'aux participants physiquement présents.*

**Le Conseil d'Administration**